



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DÉCLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX

Solidarité avec Madame Legay, la sagesse c'est de dire : « Stop à l'escalade de la violence Oui à l'ouverture de négociations sociales »

Justice et paix !

Le Mouvement de la Paix exprime sa solidarité avec Geneviève Legay, 74 ans, grièvement blessée de plusieurs fractures du crâne à la suite d'une charge policière le samedi 23 mars 2019 à Nice, alors qu'elle arborait le drapeau de la paix et qu'elle appelait au respect du droit de manifester.

Pour le Mouvement de la Paix, en arborant le drapeau de la Paix à Nice dans un rassemblement des gilets jaunes, Madame Legay a bien réagi à la situation et montré le chemin pour la solution au conflit actuel.

En arborant le drapeau de la paix, elle a en effet exprimé une évidence maintes fois rappelée : « il n'y a pas de paix sans justice ».

En arborant le drapeau PAIX, cette militante du Mouvement de la Paix, d'ATTAC, et d'autres associations, altermondialiste et pacifiste, a exprimé que le gouvernement Macron et le pouvoir actuel étaient quasiment en « guerre » contre une partie de la population qui estime qu'il faut s'attaquer aux discriminations et injustices sociales, qui poussent une partie entière de la société dans la misère et la galère, et constituent une violence structurelle à laquelle il faut mettre fin.

En réprimant violemment le petit rassemblement non-violent de Nice, le pouvoir a montré une fois de plus son intransigeance et sa volonté de ne chercher aucun apaisement.

En arborant son drapeau PAIX, elle a souligné cette dérive grave d'un pouvoir incapable d'offrir une réponse politique aux contestations sociales en cours, alors que se multiplient les condamnations ou alertes internationales vis-à-vis des violences policières (Conseil de l'Europe, Nations Unies, Parlement européen).

En arborant son drapeau PAIX, elle a rappelé que dans ce conflit, la violence ou la force d'où qu'elles viennent, ne constituent pas la solution. L'issue ne peut résider que dans la recherche de solutions négociées - base de la résolution pacifique et non violente des conflits.

Face à cette situation grave, Le Mouvement de la Paix :

- **appelle** dans toutes les villes à participer aux rassemblements organisés afin d'exprimer notre soutien à Geneviève Legay en y arborant le drapeau de la paix,
- **appelle** à participer au rassemblement **mardi 26 mars à Paris (18h Place de la République)**.
- **Réitère** sa demande exprimée le vendredi 2 mars, d'une ouverture de négociations sérieuses avec les organisations syndicales, avec les associations, avec des représentants du mouvement des gilets jaunes etc. en vue d'aboutir à un compromis positif, apportant du « mieux vivre » (1).

- **Rappelle** son rejet de toute utilisation des forces armées pour assurer des missions de maintien de l'ordre.
- **Demande**, tout comme le défenseur des droits le préconise depuis janvier 2018, que l'usage des lanceurs de balles de défense (LBD), ou flash-ball, ainsi que l'usage des grenades à charge explosive du type GLI-F4, soit immédiatement suspendu. Puis, que ces armes soient définitivement interdites dans le cadre du maintien de l'ordre en raison de leur "dangerosité" et des "risques disproportionnés" qu'elles font courir.
- **Appelle** à signer la pétition en ce sens qui a déjà recueilli près de 9 000 signatures :
www.mvtpaix.org/utls/petitionparlementaires-flashball.php
- **Exprime** une nouvelle fois ses vœux de bon rétablissement à Madame Legay.
- **Appelle** à diffuser le plus largement possible son interview à CNews avant qu'elle ne soit grièvement blessée : <https://twitter.com/CNEWS/status/1110146991693148161>

A Paris, le 26/03/2019

Le Mouvement de la Paix

(1) www.mvtpaix.org/wordpress/stop-a-lescalade-de-la-violence-oui-a-louverture-de-negociations-sociales